



## 2.3 ALIMENTATION ET STOCKAGE DE L'EAU POTABLE

Fiches techniques et pratiques

**Exemples de dangers à maîtriser :** Les dangers liés à l'eau sont multiples. Celle-ci peut en effet être contaminée par des micro-organismes pathogènes tels que bactéries, organismes parasites dont les protozoaires (Cryptosporidium et Giardia) et virus, et des substances chimiques.

### Bonnes pratiques à mettre en place

#### Exigences :

- ✚ n'utiliser que de l'eau provenant de ressource d'eau potable dûment autorisées et contrôlées (réseau public ou eau conditionnée). L'eau de pluie n'est pas une eau destinée à la consommation humaine et ne doit donc pas être utilisée pour la boisson, la cuisine, la vaisselle, le lavage des mains et la toilette ;

- ✚ ne stocker l'eau que dans des récipients adaptés (à usage alimentaire impérativement), bien nettoyés et régulièrement désinfectés. Ces récipients sont réservés exclusivement au stockage de l'eau ;

- ✚ stocker l'eau dans des conditions évitant toute dégradation de sa qualité (par exemple, pas de stockage à proximité de produits d'entretien ou d'hydrocarbures, les réservoirs plastiques étant perméables aux gaz ; stockage à l'abri de la chaleur et de la lumière).

#### Préconisations :

On utilisera de l'eau provenant d'une adduction publique. A ce titre, il est recommandé de se renseigner sur la disponibilité de points de ravitaillement en eau potable du réseau public avant le début du séjour, en particulier en cas de camps itinérants.

En l'absence de réseau public, un ravitaillement par jerricans est envisageable. L'utilisation d'une ressource privée (source, puits, fontaine) doit être autorisée par l'autorité publique (préfet). L'utilisation des sources, puits et fontaines accessibles au public est autorisée, à condition que celles-ci ne portent aucune inscription ou **portent une inscription indiquant que l'eau est potable**.

Les points d'eau proposés au public qui n'ont pas fait l'objet d'un contrôle sanitaire ou dont l'eau n'est pas potable portent une inscription indiquant clairement que l'eau n'est pas potable et ne doivent pas être utilisés.

Les jerricans, de **qualité alimentaire**, sont placés en hauteur et à l'ombre. L'eau des jerricans est renouvelée chaque jour (pas de stagnation possible) et ceux-ci sont régulièrement nettoyés (extérieur et intérieur) et désinfectés à l'eau chlorée.

Si l'eau est conduite sur le lieu de camp par l'intermédiaire d'un tuyau, il **faut faire couler l'eau en quantité suffisante pour vider la totalité de la longueur du tuyau** avant de remplir des jerricans. Ceci afin de vidanger l'eau qui aurait pu stagner à la chaleur dans le tuyau, ce qui favorise le développement bactérien.

Les traitements de l'eau prélevée dans le milieu naturel ou provenant d'une **ressource privée** par des solutions rudimentaires (de type filtre à café, ébullition) ou par des **pastilles de désinfection** sont **interdits** pour l'eau offerte **au public**.

#### Cas particuliers :

Lors d'excursions ou de randonnées, il est important d'emporter suffisamment d'eau potable (gourde ou bouteille d'eau) et, en cas de besoin, de veiller à la localisation et à la présence de points d'approvisionnement en eau potable à proximité des différents lieux du parcours.

Les enfants et les jeunes transportent fréquemment l'eau de boisson dans des gourdes. Il est important de leur apprendre à vider la gourde au retour de l'excursion et à la rincer.



## Trucs et astuces

### Conseil :

- ✚ Il est possible de se procurer des jerricans à usage alimentaire en pharmacie ou en magasin spécialisé en articles de camping.
- ✚ Un produit pour désinfecter les jerricans : l'eau de Javel. Ce produit est commercialisé principalement sous deux concentrations :
  - L'eau de Javel (2,6 % de chlore actif) présentée majoritairement en flacons de 1 ou 2 l
  - en jerricans de 5 l. Elle garde ses propriétés jusqu'à trois ans dans les conditions de stockage et d'utilisation recommandées.
- ✚ Le concentré de Javel (9,6 % de chlore actif) en doses recharges de 250 ml à diluer des que possible, en tout cas dans les deux mois et demi à trois mois qui suivent la date de fabrication inscrite sur l'emballage, et ce exclusivement dans un flacon vide d'eau de Javel prête à l'emploi.

### Précautions d'emploi :

Quelle que soit sa présentation, l'eau de Javel doit être conservée au frais, à l'abri de la lumière et du soleil et hors de portée des enfants dans son contenant d'origine.

L'eau de Javel doit être diluée dans l'eau froide sinon du chlore gazeux toxique se dégage, en d'autant plus grande quantité que la chaleur de l'eau augmente.

L'eau de Javel doit toujours être utilisée seule. Ne pas la mélanger avec un autre produit. Une réaction chimique pourrait diminuer son efficacité ou dégager un gaz toxique.

**Méthode de préparation de l'eau de Javel à partir d'un berlingot :** Avec un berlingot de concentré on prépare un litre d'eau de Javel.

1. Pincer le bec de la dose recharge entre le pouce et l'index et couper la pointe avec des ciseaux ;
2. Verser doucement le contenu de la dose recharge dans un flacon vide d'un litre (flacon clairement identifié comme contenant de l'eau de Javel) ;
3. Compléter avec de l'eau potable froide pour obtenir un litre d'eau de Javel prêt à l'emploi. Bien reboucher le flacon ;
4. Après la dilution, jeter immédiatement la dose recharge vide dans la poubelle appropriée .

**Utilisation de l'eau de Javel pour la désinfection des jerricans d'eau :**

1. Nettoyer soigneusement le jerrican à l'extérieur comme à l'intérieur ;
2. Remplir le jerrican d'un mélange eau + eau de Javel à raison d'un verre d'eau de Javel (à 2,6 % de chlore actif) pour 5 l d'eau ;
3. Attendre au minimum 15 min ;
4. Rincer abondamment à l'eau potable ;
5. Ne pas oublier de désinfecter les robinets avec une éponge imbibée du mélange. Bien rincer à l'eau potable.